



Janvier de givre, année de  
fruits.

# Ouest Yves

Ecole Saint-Yves

JUGON-LES-LACS

## Célébrons l'Avent: Jeudi 2 décembre

Nous nous sommes réunis en l'église de St Igneuc pour célébrer l'Avent qui nous emmènera à Noël. Comme un pont à traverser, nous marchons ensemble vers la fête qui représente le partage, la lumière, les enfants, la famille.



## Le coin des parents d'élèves

L'APEL a organisé sa vente de sapins et de chocolats pour Noël ce qui a permis de commander de nouveaux vélos et matériels de sport au Père Noël. L'APEL était aussi présente au marché de Noël organisé par le collège « La Croix de Pierre » à Pléné-Jugon pour vendre des livres et proposer des maquillages. Une nouvelle vente de livres à 2 € sera organisée à l'école prochainement.

Les membres de l'ACCF ont aussi œuvré pour réaliser des travaux d'entretien des locaux. Nous les remercions.



## Plan informatique :

Après une demande de projet accepté et financé par la mairie, l'école St Yves a reçu son nouvel équipement informatique. Chaque classe peut bénéficier de tablettes, vidéo-projecteur, caméra de table, casques... L'équipe enseignante travaille pour proposer des activités pédagogiques ludiques sur ses nouveautés sans oublier de faire de la prévention sur les risques liés à l'utilisation des écrans.



## Permis piéton en CE1/CE2:

Le « Permis piéton » pour les enfants est un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 par la Gendarmerie nationale. La formation s'articule autour des thèmes suivants :

- usager : le piéton est un usager de la route au même titre que les véhicules, mais plus vulnérable ;
- infrastructure : même sur les trottoirs le piéton n'est jamais totalement en sécurité ;
- expérimentation : un enfant est moins expérimenté qu'un adulte. De plus, il voit moins loin et est moins bien vu ;
- dangers : mise en avant des pièges et des dangers de la rue pour l'enfant.



## Présentation du collèe

Nathalie Janes est venue à la rencontre des CM1/CM2 pour présenter « La Croix de Pierre » et la rentrée en 6ème. « La taille familiale de notre collèe favorise une pédagogie positive et motivante pour tous les acteurs de l'établissement.

Chaque élève est valorisé et accueilli de manière individuelle et privilégiée. La Croix de Pierre est un collèe collaboratif où l'espace est équitablement partagé entre élèves et enseignants. La pédagogie y est coopérative et collaborative. Impliquer les élèves au sein même de leur éducation, les rendre autonomes et responsables de leurs apprentissages sont les piliers de la confiance en soi et de l'épanouissement personnel.

C'est dans cet esprit harmonieux d'unité et de lien que se crée chaque jour l'épanouissement des élèves à la Croix de Pierre. » Ce temps fut aussi l'occasion pour les élèves de poser de nombreuses questions sur ce grand changement qui les attend : l'entrée en 6ème.



## Du nouveau à St Yves

Nous accueillons Christine, Roselyne et Tania (absente sur la photo) au sein de l'équipe St Yves. Elles interviennent à la cantine et à la garderie et aussi pour l'entretien des locaux.



## Agenda :

**Judi 13 janvier :** Livraison des galettes des rois à l'école

**Samedi 5 février :** Vacances d'hiver

## La Veillée de Noël : mardi 14 décembre

Les élèves sont restés à l'école jusqu'à 17h30 pour chanter, écouter des histoires et bien sûr prendre le fameux goûter de Noël. Chaque enseignante est passée dans chaque classe pour partager ce moment festif, convivial et différent. Les élèves se sont régalés avec leurs réalisations culinaires: sablés, roses des sables, pancakes ...



## Passage du Père Noël à l'école :



## Merci à nos bénévoles :

Nous tenons à remercier ceux qui apportent leur aide régulièrement à l'école St Yves : Jean-Paul, Jean-Michel, les rois du dépannage et du jardinage, Marie-Claire, Marie-Thé et Michelle, pour l'aide aux devoirs et à la garderie. Grâce à eux, l'esprit d'entraide et de partage est de nouveau le modèle transmis aux enfants. Nous remercions aussi toutes les petites mains qui aident ponctuellement et qui préfèrent rester dans l'anonymat...

